

URAPEDA

REFERENTIEL EMPLOI : INTERFACE DE COMMUNICATION

CODE : A2

ETAT AU 061210

MISSION

L'emploi d'interface de communication contribue à la mission de l'URAPEDA par des prestations d'interprétation, d'aide à la communication, d'information, conseil et sensibilisation aux particularités liées à la surdité. Dans une cohérence d'affectation, il assure une réponse aux demandes, en lien avec les projets de services et dans le respect de l'intégrité des personnes. Il fonde son intervention sur le secret professionnel partagé, la fidélité au message et la neutralité dans le cadre d'une prestation d'interprétation.

FONCTIONS

Accompagnement

Accueillir la personne sourde :

- Recueillir ses attentes.
- Evaluer ses capacités.
- Evaluer ses besoins.
- Préconiser un accompagnement adapté.

Etre référent sur des actions.

Faciliter la mise en relation entre la personne sourde et son environnement.

Accompagner la personne dans la compréhension des situations qu'elle rencontre.

Transmettre à l'équipe les informations pertinentes.

Orienter vers les services et partenaires compétents.

Administration

Négocier les prestations des partenaires.

Venir en appui des prescripteurs dans la commande des PPS (Prestations Ponctuelles Spécifiques) et les réceptionner.

Créer les actions des auto-prescriptions AGEFIPH.

Créer l'action à la réception des PPS.

Restituer les PPS.

Faire signer les feuilles d'émargement dans le cadre des « sensibilisations surdité » et diffuser la fiche d'auto-évaluation.

Renseigner les outils communs : logiciel Planning, SEO...

Formation et soutien pédagogique

Reprendre des notions de cours pour la préparation des examens.

Soutenir dans la recherche de l'emploi :

- Rédaction de CV.
- Lettre de motivation.

- Entretien de recrutement.
- Tutorer les stagiaires interfaces.
Accueillir les stagiaires interprètes.

Interprétation et interfaçage

Préparer

- Rechercher des informations sur les conditions d'intervention et d'organisation.
- Contacter les personnes impliquées pour collecter les informations sur le contenu.
- Evaluer les besoins de la personne sourde et de son environnement.
- Réajuster en fonction de la personne sourde et de son environnement.
- S'approprier le contenu en compréhension et vocabulaire.
- Assurer le relais avec les collègues.

Interpréter

- Se présenter et expliquer le rôle de l'interface de communication.
- Transmettre le message.
- Modérer les prises de parole.
- Transmettre l'univers sonore autre que le discours.
- S'assurer de la bonne réception.

Adapter

- Adapter le mode de communication à celui de la personne sourde.
- Adapter le niveau de communication à celui de la personne sourde.
- Adapter la communication à la culture sourde.
- S'assurer de la bonne compréhension des messages.

Représentation/Information et sensibilisation

Présenter le métier d'interface de communication.

Animer les « sensibilisations surdité » auprès de l'environnement de la personne : réseau et partenaires...

Echanger et conseiller les partenaires en tant qu'expert surdité.

Assurer des permanences lors des forums.

Diffuser les outils de communication de l'association dans le réseau.

Traduction

Traduire un message écrit vers la LSF.

Traduire la LSF dans un message écrit.

Effectuer des recherches, linguistiques et culturelles, pour finaliser la traduction.

Veille et innovation

S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques.

Contribuer à l'évolution de l'emploi.

CONDITIONS SPECIFIQUES D'EXERCICE

La densité de l'exercice professionnel impose de limiter la durée d'intervention et d'effectuer des pauses régulières. Des interventions peuvent avoir lieu en binôme selon l'indice de difficulté d'interprétation analysé par l'URAPEDA et les conditions financières. L'emploi d'interface de communication à l'URAPEDA requiert une souplesse en terme de mobilité (déplacements quotidiens) et en terme d'horaires.